



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie
et du Commerce extérieur
Département de l'économie solidaire

PLES-2012

Plan d'action pour le développement de l'économie solidaire au Luxembourg

Novembre 2011

Avec l'assistance méthodologique du Centre de Recherche Public Henri Tudor



Table des matières

1 Introduction	3
2 Rétrospective du contexte de l'économie solidaire au Luxembourg	4
2.1 Les débuts d'une reconnaissance institutionnelle.....	4
2.2 Une volonté politique de persévérer dans ce développement sectoriel	4
3 La mise en place du département ministériel.....	6
3.1 Prise de connaissance des acteurs et des forces en présence.....	6
3.2 Construction participative d'une stratégie de développement.....	7
4 Les étapes du plan de travail.....	8
4.1 « Kick Off » et lancement des consultations individuelles	8
4.2 Identification des besoins prioritaires communs à toutes les parties prenantes.....	8
4.3 Le Tour des communes.....	9
4.4 Le « teasing » des besoins prioritaires les plus critiques.....	9
4.5 Vers l'élaboration du nouveau plan d'action	10
5 Vision	12
6 PLES-2012 : Plan d'action pour le développement de l'économie solidaire	14
6.1 Objectif stratégique	14
6.2 Structure du plan.....	14
6.3 Axe 1 : Définir et dérouler une campagne de sensibilisation.....	15
6.4 Axe 2 : Faciliter la mise en place d'un comité constitutif pour fédérer les acteurs du secteur ..	16
6.5 Axe 3 : Soutenir l'accompagnement de l'entrepreneuriat solidaire	18
6.6 Axe 4 : Organiser un espace de médiation	20
7 Mise en œuvre du plan.....	21
8 Annexes	22
8.1 Annexe 1 : Lexique	22
8.2 Annexe 2 : Groupes de travail – Liste des participants et questions de brainstorming	23
8.3 Annexe 3 : Séances de teasing – Liste des participants et sujets traités	25
8.4 Annexe 4 : Liste des structures membres du comité constitutif	26



1 Introduction

La situation de l'économie sociale et solidaire, appelée **économie solidaire** au Luxembourg, a indéniablement évolué au cours des dernières décennies. Elle a suscité l'intérêt du monde académique, des pouvoirs publics mais aussi des investisseurs privés qui s'y intéressent de plus en plus. Cette économie solidaire est désormais admise sur le plan national en tant que modèle économique à part entière.

Profondément enracinée en Europe et dans le monde, elle couvre de multiples activités et concerne un nombre considérable de personnes. Au-delà des différents concepts auxquels elle est rattachable (exemples¹ : économie non marchande, économie alternative, tiers secteur, ...), elle est largement reconnue en tant que **secteur innovant, structurant et prometteur** pour le développement des économies nationales.

Loin de se résumer à un phénomène marginal ou « en vogue », l'économie sociale et solidaire présente aujourd'hui **10 % de l'ensemble des entreprises européennes**, soit 2.000.000 d'entreprises ou 6 % de l'emploi total. Elle dispose d'un potentiel élevé pour créer et maintenir des emplois stables, principalement attribuable au fait que ses activités, de par leur nature, ont un fort ancrage territorial².

Ce constat est partagé par l'**OCDE** qui consacre depuis plus d'une décennie une part importante de ses ressources à l'étude et à l'observation de ce secteur qu'elle approche sous la notion d'entreprises sociales.

Rien d'étonnant dès lors que dans le contexte de tension économique actuel, la **Commission Européenne** a, à son tour, remis ce modèle économique à l'honneur en l'identifiant comme l'un des 12 leviers pour moderniser le marché unique³.

En mettant en place un département ministériel spécialement dédié à l'économie solidaire, le **Gouvernement luxembourgeois** a décidé en 2009 de conférer une visibilité institutionnelle à ce concept. Ce dernier a d'ailleurs aussitôt été identifié, dans le cadre du récent PNDD (Plan National pour un Développement Durable), comme un **concept économique durable transversal** qui propose des réponses innovantes pour répondre aux défis de société de demain⁴.

Afin de combler le déficit d'une définition officielle de l'économie solidaire (au Luxembourg et en Europe), le ministre délégué à l'Economie solidaire, Romain Schneider, soucieux d'avoir une approche englobante, propose pour le Luxembourg un **périmètre de mobilisation**⁵. Ce dernier repose sur un ensemble de valeurs qui visent à unir le secteur dans toute sa diversité et sur la vision d'une **économie** qui :

- conjugue activités économiques et finalités sociales,
- s'inscrit dans une démarche de développement durable.

¹ Des définitions terminologiques sont fournies à l'annexe 1, afin de mieux comprendre l'économie solidaire dans sa diversité

² Parlement Européen, Rapport sur l'Economie Sociale du 26.01.2009 (2008/2250), page 5/22

³ Nouvel acte pour le marché unique adopté en avril 2011 par la Commission Européenne

⁴ PNDD Luxembourg, Brochure mai 2011, page 23

⁵ Des compléments sont apportés à ce périmètre au chapitre 5



2 Rétrospective du contexte de l'économie solidaire au Luxembourg

Au Luxembourg, l'économie solidaire s'est développée essentiellement au **milieu des années 80** comme un renouvellement de l'action sociale. Elle est rattachable à la crise économique des années 70 avec la montée du chômage et la naissance de divers mouvements sociaux. A travers des **activités d'insertion de chômeurs** et particulièrement de jeunes chômeurs, elle s'est démarquée au cours des années pour générer des réflexions sur le devenir d'un secteur qui reste encore soumis à de nombreuses tensions, notamment dans le contexte de ses activités marchandes.

2.1 Les débuts d'une reconnaissance institutionnelle

Sur le plan institutionnel, l'économie sociale et solidaire fut reconnue pour la première fois dans le cadre de **l'accord de coalition** entre le parti chrétien social et le parti ouvrier socialiste luxembourgeois après les élections de **2004**. La ministre de la Famille et de l'Intégration, Madame Marie-Josée Jacobs, fut chargée du dossier.

Une nouvelle dynamique fut impulsée en proposant des **critères de référence** pour distinguer l'action sociale, largement construite sur des deniers publics, d'une économie solidaire plus émancipée et autonome sur le plan financier et caractérisée, entre autres, par le principe d'une prise de risque économique significative et un taux de cofinancement public plus faible que celui des initiatives pour l'emploi classiques. Sur cette base, le gouvernement avait lancé un **appel à projets** pour faire émerger des projets d'économie solidaire, tout en concédant que les organismes gestionnaires de services solidaires répondant aux critères envisagés étaient encore très rares au Luxembourg.

Pour accompagner et conceptualiser cette nouvelle dynamique, le ministère de la Famille avait mis en place en 2005 une **plateforme « économie sociale et solidaire »** pour rassembler autour d'une même table les principaux protagonistes des initiatives sociales. Ce groupement n'a cependant pas évolué dans le sens préconisé d'un organe représentatif du secteur, faute de trouver un terrain d'entente.

2.2 Une volonté politique de persévérer dans ce développement sectoriel

En **2009**, le Gouvernement a décidé de **promouvoir de façon plus active et ciblée l'économie solidaire**. Le but de ce volontarisme politique est de conférer à ce secteur une meilleure visibilité en tant que forme alternative d'activité économique. La déclaration gouvernementale de 2009 en est l'illustration :

« L'économie solidaire propose au public des produits et services à valeur socioéconomique. La plupart de ces services et produits ne sont pas proposés par l'économie réelle. Or, on en a besoin. C'est pourquoi nous nous occuperons davantage de cet élément important de notre offre économique globale. »



En élargissant la solidarité envers les membres à une solidarité plus étendue à vocation sociétale, nombreux acteurs du secteur de l'économie solidaire proposent **aujourd'hui** des initiatives locales innovantes de **prise en charge citoyenne** des affaires économiques et sociales, en combinant bénévolat, aides publiques et ressources marchandes. S'inscrivant dans un véritable mouvement sociétal, ils répondent largement à une demande citoyenne en attente de nouvelles solutions, permettant un mode de vie et une consommation responsable, respectueuse de l'Homme et de l'environnement.

Dans un état d'esprit semblable, **d'autres filières du secteur social**, dont notamment le secteur handicap, se sont également engagées dans une **dynamique plus entrepreneuriale**. Des coopératives ont ainsi été mises en place avec des unités de production relevant le défi de l'ambivalence entre le souci de l' « économique » et le souci du « social »⁶.

Il est important de mentionner qu'au-delà de l'Etat, **les collectivités locales** sont devenues également des partenaires privilégiés dans la conception et l'accompagnement des projets à finalités « solidaires ». Il y a en effet un réel souci pour ces autorités locales de répondre au mieux et de façon socialement responsable aux besoins de leurs populations.

⁶ cf. COOP 300, Rapport d'activité 2010, Mot de la Direction



3 La mise en place du département ministériel

Le **rattachement de l'économie solidaire au ministère de l'Économie** traduit la reconnaissance, par les pouvoirs publics, d'une nouvelle réalité économique : Les acteurs de l'économie solidaire, conventionnés ou non, contribuent à l'économie globale du Luxembourg. Le gouvernement, conscient de ce potentiel, a donc souhaité investir dans le développement de ce secteur. La présence accrue des acteurs de l'économie solidaire sur le marché concurrentiel mérite un accompagnement, dans le respect des droits et devoirs de chacun.

3.1 Prise de connaissance des acteurs et des forces en présence (mars à septembre 2010)

Devenu pleinement opérationnel à partir de mars 2010, le département de l'Économie solidaire a commencé par **engager le dialogue** auprès des acteurs du secteur et auprès des acteurs institutionnels. Des premières prises de contact ont également été établies avec plusieurs chambres professionnelles.

Le but était dès le départ de s'inscrire dans une démarche englobante et participative afin d'assurer une cohérence d'ensemble.

Entre mars et septembre 2010, de nombreuses rencontres bilatérales ont permis d'identifier les travaux déjà engagés :

- Les travaux au sujet d'un **nouveau statut juridique** pour les acteurs de l'économie solidaire, encouragés et soutenus financièrement sous l'ancien gouvernement par le ministre du Travail et de l'Emploi, relèvent aussi de la compétence du ministre de la Justice. Lors d'une conférence de presse en février 2010, le ministre a annoncé sa volonté de créer, conformément à la déclaration gouvernementale, une nouvelle forme de société à finalité sociale.
- Côté lois cadres, le dialogue avec l'actuel ministre du Travail et de l'Emploi a permis de clarifier que les initiatives sociales pour l'emploi font certes partie de l'économie solidaire, mais que les fonds qui leur sont octroyés par le **Fonds pour l'emploi** ne poursuivront à l'avenir plus que leur mission initiale, à savoir encadrer, former et promouvoir l'intégration définitive des demandeurs d'emploi éloignés du marché du travail.
- Des échanges avec le ministère de la Famille ont permis de retracer la dynamique des débuts de mobilisation à partir de 2004. En phase avec cette volonté de sensibilisation pour un nouveau modèle économique, l'ancien gouvernement avait également apporté son soutien à l'organisation des 4èmes rencontres internationales de « Globalisation de la Solidarité » à Schiffflange en avril 2009. Le ministère de la Famille reste aujourd'hui convaincu de la nécessité d'accompagner politiquement les réflexions autour d'un nouveau modèle entrepreneurial à finalité sociale.

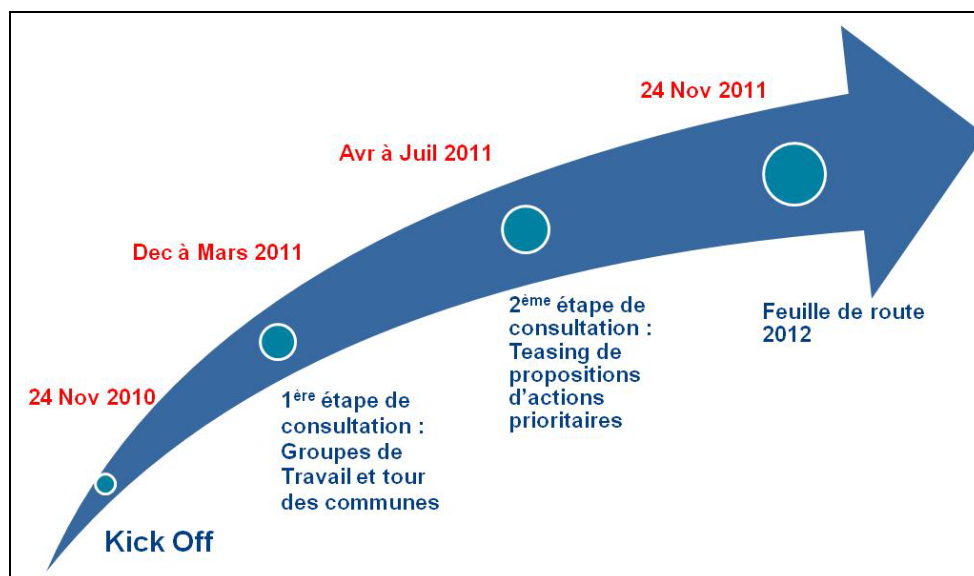
D'autres ministères ont également été impliqués dans les réflexions du département, dont le ministère des Classes moyennes, le ministère du Transport (par rapport au secteur spécifique du transport de proximité), ainsi que le ministère du Développement durable (pour le volet des marchés publics).



3.2 Construction participative d'une stratégie de développement pour le secteur (septembre 2010 à novembre 2011)

Tenant compte du contexte historique de l'économie solidaire au Luxembourg, l'option fut prise de construire un premier plan d'action pour le développement de l'économie solidaire de manière participative avec les différentes parties prenantes. Une évidence pour certains, une utopie pour d'autres, en tout cas un défi que le département a relevé en prenant appui sur le **support méthodologique du Centre de Recherche Public Henri Tudor**.

Cette démarche fut officiellement lancée lors d'une conférence intitulée : « Vers de nouvelles perspectives pour l'économie solidaire au Luxembourg », organisée le 24 novembre 2010. Enrichie par l'intervention de différents experts internationaux, elle traduisait une première étape de mobilisation qui a permis de rassembler plus de 150 personnes, acteurs de l'économie solidaire au Luxembourg, représentants des secteurs privés et publics et autres personnes intéressées par cette thématique. Le **plan de travail** suivant a été proposé aux intéressés :





4 Les étapes du plan de travail

4.1 « Kick Off » et lancement des consultations individuelles

La conférence de novembre 2010 matérialise le lancement de la démarche participative pour construire le premier plan d'action pour le développement de l'économie solidaire au Luxembourg. Le ministre délégué à l'Économie solidaire, Romain Schneider, a invité les participants présents à répondre favorablement à son appel à contribution pour élaborer collectivement ce plan d'action.

De nombreuses structures du secteur de l'économie solidaire, mais aussi du secteur privé, ainsi que des représentants des institutions publiques ont répondu à cet appel.

Suite à la conférence, la pertinence de différents **sujets pressentis comme prioritaires** a pu être évaluée directement avec les parties prenantes identifiées. Cela s'est traduit par une vingtaine d'entretiens préparatoires, avec des acteurs clés, qui ont permis d'affiner la compréhension des thèmes à investiguer et d'ouvrir un espace de dialogue et d'échanges enrichissant. Les thématiques de travail prioritaires suivantes ont été retenues :

1. **Les services aux citoyens** : Il s'agissait d'investiguer les questions de perception publique de ces services au regard de leur qualité, de leur utilité, ainsi que de leur impact au Luxembourg.
2. **La connaissance et la représentation du secteur** : Des réflexions ont été menées sur les perspectives d'exploitation de la plateforme Ecosolux (www.ecosolux.lu), ainsi que sur les opportunités de représentation des acteurs du secteur sur le plan macroéconomique.
3. **Un nouveau cadre légal pour les structures de l'économie solidaire** : Un approfondissement des enjeux juridiques était voulu, notamment au regard des activités économiques marchandes et de l'accès aux marchés publics.

4.2 Identification des besoins prioritaires communs à toutes les parties prenantes

La deuxième étape avait pour objectif de recueillir, de manière collective, des propositions d'actions vis-à-vis des problématiques liées aux thèmes prioritaires.

Trois groupes de travail (GT) furent déroulés les 3, 7 et 15 mars 2010. Ils ont permis de rassembler, chacun, une quarantaine de participants. Alimentés par des contributions d'experts thématiques, les participants ont **exprimé plus de 200 « items »** qui correspondent à des actions potentielles à mettre en œuvre pour le développement de l'économie solidaire au Luxembourg.

Pour chacun des GT⁷, l'idée était d'une part de réunir des acteurs peu habitués à travailler ensemble. D'autre part, il y avait la volonté de créer une synergie pour l'expression des besoins et l'identification des solutions à apporter aux problématiques posées. Les techniques d'animation ont été choisies au regard de leur capacité à générer des idées

⁷ La liste des participants ainsi que les questions de brainstorming sont fournies, pour chacun des GT, à l'annexe 2.



nouvelles, mais aussi parce qu'elles permettent de favoriser l'écoute réciproque. Ces dynamiques collectives ont permis de recenser de nombreux besoins, réponses, mais aussi des interrogations face aux problèmes posés au secteur aujourd'hui.

Par la suite, des fiches d'évaluation listant les réponses collectées ont été conçues et proposées aux participants pour évaluer individuellement chacune des idées exprimées. Une **évaluation globale** a permis de dresser un premier niveau de priorisation des besoins, combiné avec une évaluation du degré de faisabilité.

Les nombreuses personnes qui ont participé aux différents groupes de travail ont à ce titre été de véritables « **architectes** » du plan de développement de l'économie solidaire.

4.3 Le Tour des communes

Les élus locaux, par leur implication dans l'aménagement des politiques territoriales ainsi que dans l'animation de la vie citoyenne au sein de leur commune, sont des **interlocuteurs de premier ordre** pour participer à la construction d'une politique publique de développement de l'économie solidaire. Leur proximité par rapport aux citoyens fait d'eux non seulement des témoins privilégiés de l'évolution des besoins sociétaux, mais également des acteurs clés d'un développement local durable.

En étroite collaboration avec le Syvicol, **trois séances d'information-débats** ont été organisées au courant du mois de mai à Mondercange, Burden et Wormeldange. Elles ont permis de réunir quelques soixante élus locaux.

L'objectif de cette initiative était de présenter aux participants les résultats essentiels des réflexions engagées dans les GT, et de les faire réagir pour **compléter l'inventaire des besoins**. Les résultats consolidés des GT ont fourni une précieuse base de discussion pour engager ce dialogue avec les élus locaux.

4.4 Le « teasing » des besoins prioritaires les plus critiques

Les différentes étapes préalables ont permis de recueillir de manière participative nombreuses idées exprimées par un public directement intéressé au développement de l'économie solidaire au Luxembourg. A partir de cette base, un premier catalogue d'actions a été élaboré et présenté lors d'une troisième étape de concertation, nommée « teasing ». Cette étape consistait à **éprouver les propositions d'actions formulées** en les soumettant pour avis à nos interlocuteurs.

Les axes de développement suivants ont été proposés en teasing :

1. Délimiter le **périmètre** et définir la **représentation** des acteurs de l'économie solidaire.
2. Elaborer et mettre en œuvre un **plan de communication** pour l'économie solidaire.
3. Illustrer la **plus-value sociétale** du secteur de l'économie solidaire.
4. Mettre en place une **politique de veille** pour le secteur.
5. Soutenir la mise en place de dispositifs **d'appui à la création d'entreprises** solidaires.



Deux séances⁸ ont été organisées les 20 et 27 juin 2011 au Cercle-Cité. Plus d'une cinquantaine de personnes se sont à chaque fois investies pour participer aux débats proposés :

- La **première séance** fut entièrement dédiée à la question clé du **périmètre** et de la **représentation** des acteurs du secteur, cette problématique étant apparue comme étant la plus critique durant les étapes précédentes. L'objectif fut d'une part d'identifier les forces et les zones d'éclaircissement à apporter au périmètre de mobilisation proposé. D'autre part, ce fut l'opportunité pour permettre à chacun de positionner sa structure au regard des critères de ce périmètre. L'autre thème abordé fut de déterminer quels pouvaient être les sujets d'intérêt commun justifiant la mise en place d'un **espace de rencontre et de collaboration** entre les acteurs du secteur.
- La **deuxième séance** quant à elle, s'est focalisée sur les **4 autres axes** de développement proposés :
 - la **communication** ainsi que les outils, pratiques et moyens à mettre en œuvre pour faciliter la compréhension de ce que représente l'économie solidaire au Luxembourg
 - l'illustration de la **plus-value sociétale** via des outils d'évaluation de l'utilité sociale des activités du secteur
 - la politique de **veille et de formation** nécessaire aux acteurs du secteur afin qu'ils puissent faire face aux futurs défis qui sont les leurs
 - les dispositifs **d'appui à la création d'entreprises solidaires** permettant un accompagnement structuré pour de nouvelles innovations en matière d'initiatives solidaires.

Cette deuxième étape de consultation a permis de constater l'engagement et l'implication continue du public cible à la démarche participative. D'autre part, si les discussions furent certes animées et les argumentaires incisifs de part et d'autres, cette consultation a révélé la nécessité de continuer à proposer de telles rencontres également à l'avenir.

4.5 Vers l'élaboration du nouveau plan d'action

Suite aux séances de teasing, **différentes modifications** ont été apportées aux axes de développement proposés :

- Les axes 3 et 4 ont été remis en cause, non par manque d'intérêt, mais plutôt en raison de leur faible faisabilité de mise en œuvre à **court terme** :
 - o Pour l'axe 3 « Illustrer la plus-value sociétale du secteur de l'économie solidaire », nombreux acteurs ont considéré qu'il apparaissait primordial de **consolider d'abord le périmètre** du secteur avant de se lancer dans la construction de démarches d'évaluation complexes.
 - o Pour l'axe 4 « Mettre en place une politique de veille pour le secteur de l'économie solidaire », il est apparu que sa mise en œuvre découlait de la réalisation de l'axe 1, notamment au niveau des **moyens à mettre en œuvre**.
- Pour les axes 1, 2 et 5, les séances de teasing ont permis **d'ajuster la séquence et les actions** les définissant.

⁸ La liste des participants ainsi que les sujets abordés sont fournies, pour chacune des sessions, à l'annexe 3.



Durant les séances de teasing, la prégnance des problématiques de concurrence déloyale entre les acteurs de l'économie solidaire et les représentants du secteur privé est clairement ressortie. Tenant compte de ce point de crispation, il s'est avéré opportun de rendre bien visible la mise en place d'un **espace de médiation** pour aborder concrètement cette thématique.

En parallèle aux séances de teasing, la nécessité d'un **dispositif de pilotage** à la mise en œuvre du plan est apparue pour suivre et évaluer en continu la pertinence et l'efficacité des actions retenues initialement.

La réalisation d'un premier plan de développement de l'économie solidaire ayant été en marche à l'issue du teasing, deux comités de travail « post teasing » ont été mis en place au sein des locaux du département ministériel :

- Un **comité bénévole d'experts en communication** qui s'est réuni deux fois durant la période estivale pour élaborer un plan de communication pour l'organisation et la préparation de la conférence 2011.
- Un **comité de constitution d'un organe représentatif** des acteurs de l'économie solidaire : Au regard des enjeux stratégiques de représentation des acteurs de l'économie solidaire, le comité s'est d'ores et déjà réuni cinq fois depuis le mois juin. Un réel travail collaboratif a été mis en place pour engager des réflexions de fond sur la structuration et l'organisation de cet organe de représentation, mais aussi déjà sur l'élaboration d'une analyse critique de la situation des acteurs de l'économie solidaire au regard de leur statut juridique.

En parallèle, une collaboration étroite fut engagée avec l'Université de Luxembourg et la Chambre de Commerce autour de la thématique de la mise en place de **dispositifs d'appui à la création d'entreprises solidaires**.

L'Université du Luxembourg avait organisé notamment **deux voyages d'études** dont un premier à Wiesbaden le 24 mai 2011 et un deuxième à Lille le 15 juin 2011 dans le but d'explorer les possibilités du « Social Business » à Luxembourg. Une délégation d'une vingtaine de personnes, avec parmi eux le Grand-Duc héritier Guillaume, le ministre délégué à l'Économie solidaire, les bourgmestres des villes d'Esch-sur-Alzette et de Wiltz, ainsi que le bourgmestre adjoint de la ville de Luxembourg, a participé à ces voyages qui ont permis de comparer différentes approches de l'entreprise sociale.

Une **conférence, organisée le 24 novembre 2011** au Grand Théâtre, rassemblant près de 200 personnes, permettra de présenter plus en détail le premier plan de développement de l'économie solidaire. Elle clôturera ce plan de travail 2010-2011.

Au sein du département ministériel, nous sommes pleinement conscients de l'investissement et de l'implication demandée aux acteurs des différentes parties prenantes. Sans cette participation active, peu d'étapes du plan de travail auraient pu être menées.

Au-delà de la richesse et de la densité des réflexions, cette année de travail a permis de matérialiser le dynamisme présent au Luxembourg pour promouvoir et développer l'économie solidaire en direction d'un réel plan de développement.

Il convient maintenant de mener à bien les différents axes de développement du **PLES-2012 (Plan d'action pour le développement de l'économie solidaire au Luxembourg)**.



5 Vision : Pour une société responsable et engagée, un tissu économique solidaire, afin de résorber les problèmes sociétaux

Convaincu qu'il ne sera pas suffisant à l'avenir de compter exclusivement sur l'Etat et les seuls gestes philanthropiques pour résoudre les problèmes d'exclusion sociale et de précarité des ressources, c'est le moment de repenser notre façon d'aborder l'avenir et de réfléchir à des **scénarios innovants pour aborder les défis sociétaux** de demain.

Le social exprimant par essence une dimension de solidarité, la promotion du concept d'économie solidaire se veut avant tout **englobante**.

Cette posture couvre tous les types d'entreprises sociales et solidaires au Luxembourg, **indépendamment de leur statut juridique et de leur secteur d'activité**. Elle vise à remettre à l'honneur ce qui devrait être la vocation première de toute activité économique : Répondre aux besoins de l'Homme et de son environnement.

Au-delà d'encourager toutes les entreprises à mieux prendre conscience de leur responsabilité sociale, cette ambition traduit le choix d'une nouvelle vision : L'objectif d'un **essaimage des pratiques solidaires** au cœur même de l'économie luxembourgeoise.

Basé sur cette vision, le **périmètre d'orientation et de mobilisation** s'est construit au fur et à mesure des avancées du plan de travail. Il était présenté pour la première fois par le ministre délégué à l'Economie solidaire, Romain Schneider, lors des groupes de travail en mars 2011 :

Une économie solidaire autour de valeurs fortes :
*Une économie qui conjugue activités économiques et finalités sociales.
Une économie qui s'inscrit dans une démarche de développement durable.*

Les entreprises solidaires sont riches d'une grande diversité en termes de statuts et d'activités. Elles se retrouvent avant tout autour de valeurs communes de solidarité et de pratiques qui traduisent une volonté de construire une économie à dimension humaine qui a l'ambition d'apporter une réponse à l'ensemble des besoins de la société : emploi, santé, éducation, autonomie, logement, alimentation, et bien d'autres.

Pour fédérer et communiquer autour de cette économie socialement innovante, nous avons choisi de mettre en évidence 4 caractéristiques que nous jugeons les plus essentielles :

1. Des projets à finalité sociale ou sociétale

L'impact social ou sociétal recherché n'est pas seulement un effet accessoire du projet, mais bien son objectif principal ou exclusif.

Les richesses créées sont principalement réinvesties pour servir la finalité du projet. Les projets bénéficient donc d'abord à une collectivité générale ou élargie.

2. Des projets économiques

Au cœur des projets, une activité continue de production et d'échange de biens et de services.



3. Une démarche solidaire

Une démarche humaniste, centrée sur l'Homme, qui peut s'exprimer à travers une diversité d'actions et de pratiques :

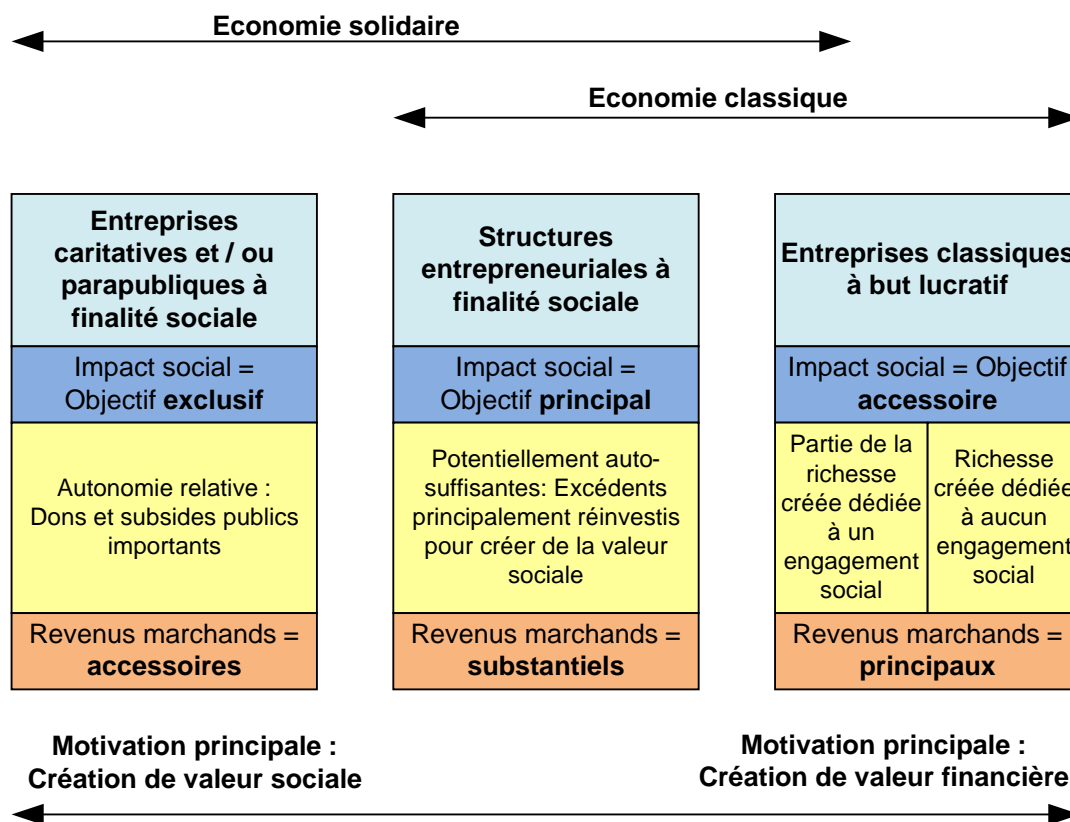
- Solidarité envers les plus démunis, les exclus, mais aussi envers ceux qui ont des besoins insuffisamment pris en charge.
- Solidarité envers les générations futures, via une consommation responsable, des circuits de production courts, des activités de recyclage, ...
- Solidarité au niveau de la gouvernance des projets.

4. Une démarche de développement durable

« Le développement durable satisfait les besoins des générations présentes, sans compromettre la possibilité des générations futures de satisfaire leurs propres besoins. »⁹

La vision d'un développement durable est l'expression d'une vision solidaire par excellence : En conciliant l'économie, l'écologie et le social, l'économie solidaire se présente comme un concept économique durable transversal¹⁰ qui propose des réponses innovantes aux défis futurs de notre société.

En résumé, le périmètre proposé intègre donc toute structure à finalité sociale ou sociétale, à l'exclusion des entreprises à motivation purement financière.



⁹ cf. PNDD Luxembourg, 26 novembre 2010

¹⁰ cf. PNDD Luxembourg, Brochure mai 2011, page 23



6 PLES-2012 : Plan d'action pour le développement de l'économie solidaire au Luxembourg

6.1 Objectif stratégique : Inscrire l'économie solidaire dans nos politiques de développement économique, social et environnemental

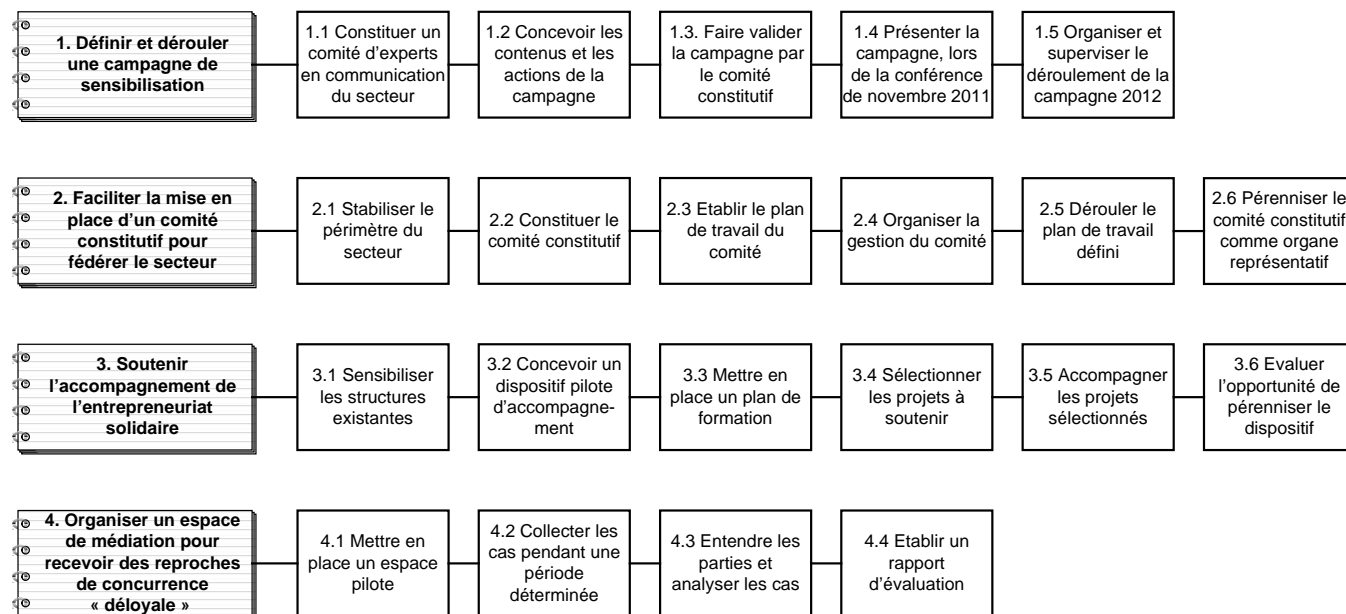
L'ambition d'un essaimage des pratiques solidaires nécessite la mise en place de ponts entre des mondes qui se connaissent mal.

Dans cette optique un premier objectif stratégique consiste à **rendre plus visibles les plus-values sociales** générées par l'économie solidaire, en apportant un nouvel éclairage sur les pratiques entrepreneuriales appliquées au changement social.

Il s'agira ensuite **d'apporter de la solidité aux modèles économiques** développés et de dégager les bonnes pratiques à inscrire durablement dans nos politiques de développement, ainsi que de susciter l'envie d'entreprendre dans l'intérêt collectif.

6.2 Structure du plan

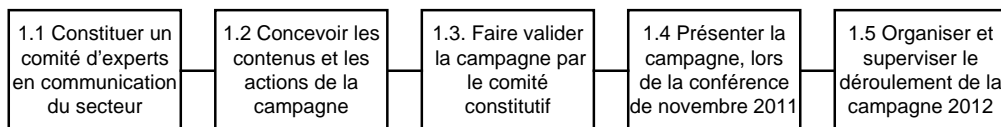
Le diagramme suivant présente de façon sommaire les 4 axes de développement du plan d'action ainsi que, pour chaque axe de développement, les actions en cours ou à mettre en œuvre au courant de l'année 2012 :



Les 4 axes de développement sont décrits aux pages qui suivent.



6.3 Axe 1 : Définir et dérouler une campagne de sensibilisation



Les travaux menés en cours d'année ont permis de constater que l'économie solidaire est un concept économique dont les contours restent flous et dont les **valeurs fortes sont encore largement méconnues**.

Pour remédier à ces difficultés de perception, il est nécessaire pour les acteurs du secteur de s'accorder sur ces valeurs fortes. Mais il ne suffit pas de se reconnaître entre pairs. Il faut aller au-delà et investir dans une **stratégie de communication auprès du grand public**. Pour peser dans le débat public, la communication est essentielle.

Convaincus que l'économie solidaire est aujourd'hui suffisamment caractérisable à partir de valeurs fortes et partagées, nous avons cherché dès l'été 2011 à élaborer, de manière participative avec des experts du secteur, un **premier plan de communication**.

L'objectif de ce plan est avant tout de sensibiliser le grand public, mais aussi les autorités publiques et le secteur privé classique, pour le concept d'économie solidaire à travers des informations plus ciblées sur ses particularités et sur l'actualité autour du secteur, informations qui seront véhiculées via des conférences, publications ou autres événements.

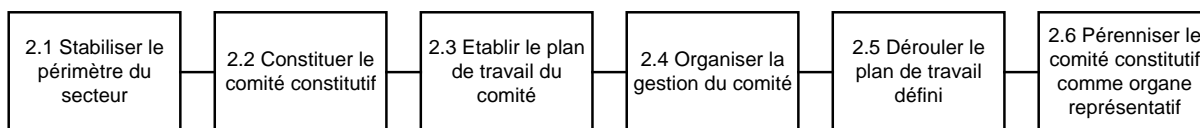
Concrètement, le plan de communication intègre les éléments clés suivants :

- Un **diaporama de photos** qui sera présenté lors de la conférence du 24 novembre 2011 : Elaboré par un photographe professionnel, le diaporama sera structuré par dimensions du développement durable, et visera la démonstration illustrée de la multitude des activités du secteur.
- Une **exposition photos** « en tournée » en 2012 : Avec l'objectif d'illustrer, de façon plus approfondie, la grande panoplie d'acteurs et d'activités ainsi que les valeurs ajoutées apportées au grand public. Afin de toucher un large public, il est envisagé de faire voyager cette exposition à travers le Grand-Duché.
- Une **brochure** (dépliant) sur l'économie solidaire luxembourgeoise, en tant que support à la sensibilisation du domaine, de ses acteurs et de leurs actions, pour diffusion lors des événements à venir.
- L'organisation d'une **prochaine conférence nationale** sur l'économie solidaire en fin 2012 – début 2013 pour présenter les résultats du PLES-2012. Cette conférence pourrait s'inscrire dans un cycle de manifestations locales et régionales au profit de la promotion de l'économie solidaire au Luxembourg.

Pour s'inscrire dès le départ dans une dynamique sectorielle, les manifestations « vitrine » sur l'économie solidaire seront organisées avec le soutien d'un **comité de volontaires, experts en communication**, qui s'est spontanément mis en place, suite à un appel à participation lancé lors de nos séances de teasing au mois de juin 2011. Ce comité sera relancé suite à la tenue de la conférence du 24 novembre 2011.



6.4 Axe 2 : Faciliter la mise en place d'un comité constitutif pour fédérer les acteurs du secteur



Le secteur de l'économie solidaire se compose d'un grand nombre d'acteurs présents dans une multitude de secteurs d'activités à impacts sociétaux les plus divers. **L'absence d'un organe fédérateur**, voire d'une chambre professionnelle représentative, est ressentie comme une lacune forte pour le développement du secteur. Ce constat est partagé par la grande majorité des parties prenantes qui, à ce stade, ne peuvent s'engager dans un dialogue structuré que moyennant des efforts individuels de mobilisation répétés autour de rencontres, conférences, groupes de travail et présentations thématiques.

Les travaux menés par l'Université de Luxembourg autour de la relation entre les concepts du Social Business et de l'économie solidaire se sont inscrits dans une même démarche et ont permis de conforter le constat que le secteur a besoin d'une double dynamique: d'abord interne, au niveau des acteurs eux-mêmes, et ensuite externe, dans ses rapports extra-sectoriels.

Pour y parvenir, nous avons proposé de **faciliter la mise en place d'une plateforme représentative** de l'économie solidaire qui permettra aux acteurs qui se reconnaissent dans cette dynamique, de mieux structurer leurs rencontres autour d'un espace d'échange, de coopération et de mutualisation des moyens.

Le but de cette plateforme est de leur permettre de **mieux défendre leurs intérêts** et **d'entrer en rapport plus facilement** entre eux ainsi qu'avec d'autres acteurs.

Dans cette optique, un appel à participation fut lancé lors de nos groupes de travail en juin 2011 **autour d'un premier périmètre volontairement englobant**¹¹ traduisant les valeurs essentielles que le département souhaite mettre en avant pour asseoir sa politique de développement pour l'économie solidaire au Luxembourg. Non engageant d'un point de vue juridique ou financier, ce périmètre a essentiellement une vocation de mobilisation et non de discrimination.

L'appel a permis de rassembler, au sein d'un **comité constitutif**, une vingtaine de structures présentes dans les divers secteurs d'activités de l'utilité sociale, et occupant actuellement plusieurs milliers de salariés¹². Chaque structure est représentée au comité moyennant deux à trois délégués désignés officiellement.

Le département de l'économie solidaire assurera en 2012 le secrétariat et la coordination des travaux du comité. Pendant la phase de démarrage, ce **soutien logistique** devra permettre d'assurer l'hébergement et l'animation de la plateforme moyennant la mise à disposition de ressources humaines et structurelles appropriées. Une collaboration avec le Centre de Recherche Public Henri Tudor est prévue dans ce cadre pour faciliter la mise en œuvre et l'animation de ce comité constitutif.

¹¹ Voir aussi au chapitre 5

¹² La liste complète des structures membres du comité constitutif est fournie à l'annexe 4.



Les cinq réunions de travail qui se sont déroulées depuis la mise en place du comité ont permis d'en arrêter les missions et objectifs ainsi que d'établir les priorités d'un premier plan de travail.

**Comité constitutif d'une plate-forme représentative
de l'économie solidaire au Luxembourg**
(qui aspire à regrouper un maximum d'acteurs du secteur)

Missions

- Elaborer un modèle de fonctionnement pour la future plate-forme
- Etre un espace d'échange et de concertation entre les acteurs de l'économie sociale et solidaire
- Ouvrir un espace de dialogue envers d'autres acteurs

Objectifs

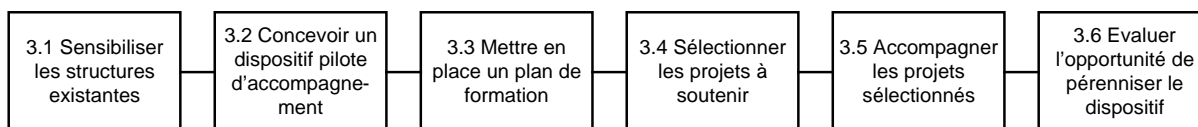
- Faciliter des synergies entre acteurs de l'économie sociale et solidaire
- Créer et renforcer les liens entre les acteurs à travers la mise en place de groupes de travail d'intérêt commun
- Devenir un interlocuteur en capacité d'impacter les décisions politiques affectant les intérêts des acteurs

Thématiques prioritaires de travail (3 GT ad hoc)

- Elaboration du modèle organisationnel de la future plate-forme
- Cadre législatif et réglementaire (nouveau statut juridique, mise en œuvre de la loi du 3 mars 2009 contribuant au rétablissement du plein emploi, ...)
- Communication



6.5 Axe 3 : Soutenir l'accompagnement de l'entrepreneuriat solidaire



Pour rendre plus attractif et renforcer la confiance dans l'entrepreneuriat solidaire, son impact social doit devenir visible et apporter la conviction qu'il est possible **d'atteindre durablement une finalité sociale moyennant une activité économiquement pérenne**.

Aujourd'hui, de nombreuses initiatives sociales au Luxembourg témoignent d'un esprit pionnier et flexible par des réponses particulièrement innovantes à des besoins qui sont fonction de contextes les plus variables. Nous disposons à cet égard de véritables **pépinières d'idées pour le progrès sociétal** et le développement local qui ne demandent qu'à être explorées davantage et inscrites dans nos politiques de développement durable.

Mais il est un fait aussi qu'au stade actuel, la plupart de ces structures restent confrontées à des faiblesses structurelles qui précarisent leur autonomie financière et compromettent leur pérennité économique.

L'ambition étant de faire émerger davantage de projets qui sont à la fois socialement innovants et économiquement durables, il est proposé d'offrir à des porteurs de projets prometteurs un **soutien au démarrage** qui comporte un accompagnement individuel ciblé et un suivi professionnel durant la phase décisive de lancement. Cet accompagnement devra impérativement intégrer les deux dimensions clés qui sont **l'économique et le social**.

Une entreprise solidaire étant avant tout une entreprise, il est proposé de construire sur l'existant et de profiter de **l'expérience de base de nos actuelles structures d'accompagnement**.

Business Initiative asbl, créée en 2000 par la Chambre de Commerce de Luxembourg, la Fedil (Business Fédération Luxembourg) et Luxinnovation (Agence Nationale pour la Promotion de l'Innovation et de la Recherche) bénéficient d'une **expérience bien établie** dans l'animation d'un réseau d'experts et d'entrepreneurs en Grande Région, ainsi que dans l'organisation d'un parcours interrégional annuel de plan d'affaires, connu sous le nom de 1,2,3 GO.

Dans le cadre d'un **projet pilote** il est proposé d'étendre les compétences de 1,2,3 GO afin de lui permettre d'ouvrir ses services de manière spécifique envers des projets économiques à finalité sociale ou solidaire.

Sous l'intitulé « **1,2,3 GO SOCIAL** », ce nouveau parcours de plan d'affaires offrira un accompagnement personnalisé pour la structuration des modèles de développement présentés et la construction d'un business plan à vocation sociale.

A l'issue de cette période d'accompagnement, un ou plusieurs projets sélectionnés bénéficieront d'une **aide financière au démarrage** sous forme de prix offerts, entre autres, par la Fondation de Luxembourg. Les lauréats auront également la possibilité d'enrichir leurs projets avec l'expertise de professionnels et d'autres projets dans le même domaine par l'intermédiaire d'un réseau de partenaires international.

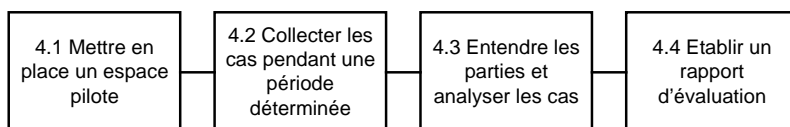


Un projet économique à finalité sociale n'est pas un projet comme un autre ; la structure d'accompagnement devra acquérir la méthodologie d'un Business Plan à vocation sociale. En termes de **compétences**, les exigences se situent au niveau de l'identification et de l'évaluation de l'impact social recherché ainsi qu'au niveau notamment de l'orientation des porteurs de projets vers les programmes d'aide spécifiques accessibles aux entreprises solidaires.

Pour combler ce besoin, il est proposé **d'organiser un accompagnement adapté**, en étroite collaboration, notamment avec des experts du secteur et un ou plusieurs réseaux d'entrepreneurs sociaux internationaux qui disposent déjà d'une bonne expérience dans la sélection et l'accompagnement de projets socialement innovants.



6.6 Axe 4 : Organiser un espace de médiation



La problématique des reproches de « concurrence déloyale » formulés à l'égard des acteurs de l'économie solidaire fut très prégnante durant cette année de travail avec l'ensemble des parties mobilisées par le département ministériel.

Ayant pris conscience de l'**effet négatif de cette problématique** sur le développement et la promotion de l'économie solidaire au sein du tissu économique et social au Luxembourg, il est proposé d'aborder concrètement ces questionnements en vue d'un assainissement constructif des débats.

En collaboration avec l'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL), la mise en place d'un **dispositif pilote de médiation** permettra d'évaluer l'envergure et le bien-fondé des reproches formulés.

Le département de l'économie solidaire, avec le soutien d'un expert en droit de la concurrence, animera pendant une phase test cet espace de médiation et fournira, au terme d'une phase d'observation, un **rapport d'analyse détaillé** avec des recommandations éventuelles pour aplanir les débats.

L'UEL vient de lancer un appel pour demander aux acteurs de l'économie « classique » de **faire part des cas** pour lesquels ils reprochent à un acteur de l'économie solidaire de faire concurrence déloyale.

Il s'agira ensuite de **bien comprendre**, pour chaque reproche, ses fondements (notamment juridiques), ainsi que les positions divergentes des parties, afin de pouvoir évaluer si le reproche est justifié ou non.

Si au bout de la collecte et des analyses, les reproches de concurrence déloyale se confirment d'une façon régulière et justifiée, il conviendra de proposer la **perspective d'un cadre** qui régira cette problématique dans le futur.



7 Mise en œuvre du plan

La réalisation des actions concrètes à mener ainsi que l'appropriation des évolutions envisagées représentent deux facteurs de réussite essentiels à l'efficacité de ce plan d'action. Il convient donc **d'impliquer, autant que possible, toutes les parties prenantes** durant le prochain plan de travail du département ministériel.

Pour permettre l'atteinte de cet objectif de supervision, une **structure de pilotage, basée sur une approche participative**, sera mise en place pour construire une vision partagée de la performance attendue. Les éléments suivants seront définis collectivement :

- objectifs partagés et structurés
- planning de mise en œuvre
- indicateurs permettant la mesure de l'atteinte des objectifs.

Après la définition initiale de ces éléments de suivi, des **réunions d'évaluation régulières** permettront :

- de mettre à jour de manière continue la programmation des actions associées à la réalisation des axes de développement ;
- de comprendre et partager une vision commune face à des situations bloquantes et d'agir en fonction pour ne pas entraver la mise en œuvre du PLES-2012 dans son ensemble ;
- d'identifier de nouvelles opportunités d'actions qui favoriseraient ou enrichiraient la réalisation du PLES-2012 ;
- d'identifier de futurs besoins prospectifs pour la fin 2012 - début 2013 ;
- de capitaliser sur les expériences menées au regard de l'évaluation des actions réelles qui auront pu être menées.



8 Annexes

8.1 Annexe 1 : Lexique¹³ :

Economie sociale

Couvre les sociétés de personnes (vs sociétés de capitaux) jouant un rôle économique au sens large (coopératives, mutuelles, associations, fondations) et repose sur trois principes clés: liberté d'adhésion, gestion démocratique (un homme = une voix) et non-lucrativité (pas de redistribution de bénéfices).

Economie solidaire

Ensemble des organisations ayant une activité économique marchande au service d'une mission sociale, qu'elles soient sociétés de personnes ou de capitaux. Elles créent des produits et services répondant à des besoins sociaux non satisfaits par le secteur privé lucratif ou le secteur public, et/ou cherchent l'intégration économique de populations ou de territoires défavorisés. L'objectif social prime sur la finalité économique.

Entreprise sociale

Entreprise de l'économie sociale et solidaire alliant activité marchande, finalité sociale et service d'intérêt général. Elle peut ainsi être sociale dans une dimension clients ou par ses salariés (ciblant ou employant des personnes fragiles), par la vocation de ses produits et services ou par son statut. Une association adoptant une démarche entrepreneuriale et veillant à sa pérennité économique (financements innovants...) est ainsi une entreprise sociale.

Social Business

Une conception de l'entreprise sociale mise en avant par le Prix Nobel de la Paix 2006, Muhammad Yunus, dans le but de proposer une alternative au système actuel du tout-profit qui a pour objectif d'apporter une solution à une problématique sociétale en se fondant sur un modèle économique différent qui adopte une vision plus globale de la création de valeur et se veut plus juste et éthique. Le Social Business consacre ses bénéfices à la diminution des coûts et à la production d'avantages sociaux ; il ne rémunère pas ses actionnaires, mais se contente en principe de les rembourser à hauteur de leur investissement.

Entrepreneur social

Terminologie mise en place par Bill Drayton, fondateur de l'organisation internationale de promotion des entrepreneurs sociaux Ashoka dans les années 80, et se concentrant sur l'homme (plus que sur la structure) qui adopte une démarche entrepreneuriale (prise de risque, alliance de stratégie et de pragmatisme, ambition, professionnalisme...) pour résoudre un problème social ou environnemental resté sans réponse.

¹³ Inspiré de l'ouvrage de Thierry Sibieude (Institut de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat social de l'ESSEC) et Marie Trelu-Kane (Unis-Cité): L'entreprise sociale (aussi) a besoin d'un business plan



8.2 Annexe 2 : Groupes de travail - Liste des participants et questions de brainstorming

GT1 – Les services aux citoyens (perception publique, impact positif au Luxembourg, outils d'évaluation) (3 mars 2010, à l'INS)

Participants :

Aarbëchtshëllef, ADA, Caisse Médico-Chirurgicale Mutualiste, Caritas, Centre Emmanuel, Cercle de Coopération des ONG de développement, Chambre de Commerce, Co-labor, Commune de Steinfort, CNDS, Fédération des Artisans, Fédération horticole luxembourgeoise, Fedil, Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse, Forum pour l'Emploi, Help, IMS, INEES, Inter-Actions, Jongenheem, KPMG, Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur, Ministère de la Sécurité Sociale, Ministère du Travail, Office social Ettelbruck, Réseau Objectif Plein Emploi, Pour la Solidarité European Think Tank, Proactif, PWC, Stëftung Hëllef Doheem, Union des Entreprises Luxembourgeoises, Université de Luxembourg

Questions de brainstorming :

1. Quels sont les apports des acteurs de l'économie solidaire au bien être collectif ?
2. Quels moyens mettre en œuvre pour renforcer l'image des acteurs de l'économie solidaire ?
3. En quoi les acteurs de l'économie solidaire sont ils complémentaires aux acteurs du marché traditionnel ?
4. Quels sont les besoins d'évaluation (en terme d'outils, d'indicateurs, ...) pour les acteurs de l'économie solidaire ?
5. A travers quelles activités, et comment les acteurs de l'économie solidaire peuvent ils générer des innovations sociales et solidaires ?

GT2 – Mieux connaître et représenter le secteur (perspectives d'exploitation de la plate-forme Ecosolux, représentation sur le plan macroéconomique) (7 mars 2010, à l'INS)

Participants :

Aarbëchtshëllef, BGL/BNP Paribas, Caisse Médico-Chirurgicale Mutualiste, Caritas, Centre Emmanuel, Chambre de Commerce, CNDS, Co-labor, Confédération Luxembourgeoise du Commerce, Eng Nei Schaff, Fédération des Artisans, Forum pour l'Emploi, IMS, INEES, Inter-Actions, Jongenheem, Ministère de l'Économie et du Commerce Extérieur, Ministère de la Sécurité Sociale, Ministère du Travail, Réseau Objectif Plein Emploi, Proactif, Union des Entreprises Luxembourgeoises, Université de Luxembourg, Wunnëngshëllef

Questions de brainstorming :

1. Quel périmètre identitaire pour le Luxembourg ?
2. A quels besoins un outil interactif de cartographie doit-il répondre ?
3. Quels sont les besoins en termes de plateforme d'échange pour les acteurs de l'économie solidaire ?
4. Quelle instance de représentation institutionnelle et de dialogue avec les autorités publiques et les acteurs sociaux, pour quelles missions ?
5. Quels sont les besoins en matière de recherche / formation / éducation pour les acteurs de l'économie solidaire ?



GT3 – Opportunité d'un nouveau cadre légal : Enjeux juridiques (structures, activités économiques, marchés publics et clauses sociales), financements et fiscalité (15 mars 2010, à l'INS)

Participants :

Aarbëchtshëllef, ADA, Administration des Contributions, Appui au développement autonome, Caisse Médico-Chirurgicale Mutualiste, Caritas, Centre Emmanuel, Cercle de Coopération des ONG de développement, Chambre de Commerce, CNDS, Co-labor, EGCA, Eng Nei Schaff, Etika, Fédération des Artisans, Fedil, FLEAA, Forum pour l'Emploi, Help, IMS, INEES, Jongenheem, Inter-Actions, Initiativ Rëm Schaffen, Ministère du Développement Durable, Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur, Ministère de la Justice, Ministère de la Sécurité Sociale, OGBL, Réseau Objectif Plein Emploi, Pour la Solidarité European Think Tank, Proactif, Union des Entreprises Luxembourgeoises, Université de Luxembourg, Wunnëngshëllef

Questions de brainstorming :

1. Quels sont les leviers juridiques pour stabiliser les activités économiques des Asbl ?
2. Quelles sont vos attentes vis-à-vis d'un nouveau statut juridique ?
3. Quels types de financement et outils financiers ?
4. Quelles sont vos attentes en matière de politique publique ?



8.3 Annexe 3 : Séances de teasing - Liste des participants et sujets traités

Session 1 du 20 juin au Cercle-Cité

Participants :

123GO, Aarbëchtshëllef, ADA, ADEM, Caisse Médico-Chirurgicale Mutualiste, Cercle de Coopération des ONG de développement, Chambre de Commerce, CNDS, Co-labor, Commune de Wiltz, Croix-Rouge, CRP Henri Tudor, EGCA, Eng Nei Schaff, Fedil, Fédération des Artisans, FLEAA, Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse, Forum pour l'Emploi, Initiativ Rëm Schaffen, INEES, Inter-Actions, Jongenheem, Ministère des Classes Moyennes, Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur, Ministère du Travail, Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte, Réseau Objectif Plein Emploi, Proactif, Stëftung Hëllef Doheem, Syvicol, Union des Entreprises Luxembourgeoises, Université de Luxembourg, Ville de Luxembourg, Yolande Coop

Sujets traités en 3 ateliers de travail parallèles :

- Points forts du périmètre proposé
- Positionnement de la structure du participant ainsi que de quelques exemples proposés vis-à-vis du périmètre
- Thèmes proposés pour la plate-forme représentative
- Appel à participation au comité de constitution de la plate-forme

Session 2 du 27 juin au Cercle-Cité

Participants :

123GO, ADEM, BGL/BNP Paribas, Caritas, Centre Emmanuel, Cercle de Coopération des ONG de développement, Chambre de Commerce, Chambre des Métiers, CNDS, Co-labor, Croix-Rouge, CRP Henri Tudor, EGCA, Eng Nei Schaff, Fedil, Fédération des Artisans, Fédération horticole luxembourgeoise, FLEAA, Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse, Fondation de Luxembourg, Forum pour l'Emploi, Initiativ Rëm Schaffen, INEES, Inter-Actions, Ministère des Classes Moyennes, Ministère de l'Économie et du Commerce extérieur, Ministère de la Justice, Réseau Objectif Plein Emploi, Proactif, Stëftung Hëllef Doheem, Syvicol, Union des Entreprises Luxembourgeoises, Université de Luxembourg, Ville de Luxembourg, Yolande Coop

Sujets traités en 4 ateliers de travail consécutifs :

- Communication (expériences, idées d'actions, appel pour comité d'experts)
- Illustration de la plus-value sociétale (types d'outils, faisabilité, expériences)
- Politique de veille (axes, expérience, participation)
- Dispositifs d'appui à la création d'entreprises solidaires



8.4 Annexe 4 : Liste des structures membres du comité constitutif d'une plate-forme représentative de l'économie solidaire au Luxembourg

Aarbëchtshëllef

Cercle de Coopération des ONG de développement

Co-labor

Confédération des Organismes Prestataires d'Aides et de Soins (COPAS)

Comité National de Défense Sociale (CNDS)

Confédération Caritas

Entente des Gestionnaires de Centres d'Accueil (EGCA)

Entente des Gestionnaires des Institutions pour Personnes Agées (EGIPA)

Forum pour l'Emploi

Institut Européen de l'Economie Solidaire (INEES)

Inter-Actions

Jongenheem

Proactif

Réseau Objectif Plein Emploi

Stëftung Hëllef Doheem